



[Documents](#)

28 janvier 2015 - 13 : 08

Charte des sports de salle et de plein air

Sport / Nautisme

1.2 mo - PDF

L'activité sportive et le développement du sport gagnent à avoir des règles solides, conçues, connues et acceptées par tous. La présente «charte des sports de salle et de plein air» fixe les droits et les devoirs de chacun, Ville et usagers. C'est une référence pour les deux ans à venir. Cette charte est le fruit d'une concertation entre la Ville et le monde sportif.